

AMAP DE PLAIMPIED

Contrat d'engagement aux paniers de légumes biologiques

Saison été 2025

Le CONTRAT est passé entre le producteur bio et le partenaire consommateur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en légumes biologiques pour une saison de 6 mois de mai à octobre 2025.

Producteur bio

Thomas Sergent – Le Champ de la Maison
2 rue Henri Fournier
18400 Saint Caprais

07 85 58 19 46

Mail : lechampdelamaison@mailo.com

Partenaire consommateur :

Nom, Prénom :

adresse :

numéro de téléphone / courriel :

Le producteur s'engage à

- fournir chaque semaine la quantité de légumes suffisante pour confectionner la totalité des paniers commandés par les adhérents de l'AMAP de Plaimpied auquel appartient le partenaire consommateur ;
- cultiver selon les principes de l'agriculture biologique, notamment sans produits de synthèse, et à favoriser le développement de cette agriculture lors de l'exercice de son activité (achats de semences à des producteurs exclusivement bio...) ;
- cultiver selon les principes de l'agriculture paysanne notamment en favorisant le maintien de la biodiversité alimentaire par l'utilisation de variétés diverses et reproductibles (utilisation limitée d'hybride F1) ;
- à permettre l'accès à la ferme au partenaire consommateur pour découvrir son activité.

Le partenaire consommateur accepte de

- garantir la juste rémunération du travail des producteurs incluse dans le prix du « panier » ;
- partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles ;
- régler la totalité du montant de la saison par avance par chèque(s) ou en espèces ;
- confectionner son panier à partir des légumes fournis (préparation à partir de 17h45, aide des « amapiens » bienvenue) et à le récupérer le mardi de 18h15 à 18h45.
- vérifier que son panier est bien conforme à ce qui est prévu en regardant la feuille de composition disponible sur place à la grange, afin de réclamer au maraîcher ce qui manque éventuellement. Après le départ de la grange, les légumes manquants ne pourront plus être remplacés.

LIVRAISON le mardi soir à la grange, rue Saint-Martin, 18340 Plaimpied de 18h15 à 18h45

Début des livraisons : le mardi 6 mai 2025

Dernière livraison : le mardi 28 octobre 2025

Interruption des distributions les 5 et 12 août 2025. 1 Panier supplémentaire optionnel (date au choix au mois de juillet pour la livraison du double-panier, voir tableau ci-dessous).

Cette saison compte ainsi 24 ou 25 paniers et 24 livraisons.

LIVRAISON DE (cochez le panier choisi):

☐ paniers à 10 € « célibataire » ☐ paniers à 15 € « couple » ☐ paniers à 22€50 « famille »

NB : Possibilité de changer de taille du panier en cours de contrat.

En cas d'impossibilité, ou d'absence, il appartient au consommateur de faire retirer son panier par un tiers et de prévenir de tout contre-temps éventuel.

En cas de mauvais temps (verglas, brouillard...), la livraison pourra être annulée au dernier moment, pour être reportée un autre jour de la semaine ou la semaine suivante.

La récolte étant achetée à l'avance et la production engagée, il est impossible de rembourser le paiement d'un ou plusieurs paniers non retirés.

Si les stocks et récoltes de légumes ne permettent pas de fournir entièrement les paniers, ceux-ci pourront être complétés par d'autres légumes issus de l'agriculture biologique, si possible par des producteurs locaux (dans un rayon de 50 km autour du lieu de production). La valeur des paniers pourra aussi être diminuée ou augmentée certaines semaines de manière à atteindre, en moyenne sur la saison, la valeur choisie.

Il est possible de **reporter** jusqu'à 4 paniers pour cette saison en **prévenant le producteur au plus tard le mercredi précédent**. Ces paniers seront reportés en 1 ou 2 fois, en plus du panier habituel, aux dates proposées par le consommateur et acceptées par le producteur. Les demandes de report seront transmises par mail à lechampdelamaison@mailo.com, **au plus tard le mercredi précédant la livraison reportée en indiquant la date du report ainsi que les dates souhaitées pour récupérer le panier reporté.**

Produits sur commande

Je souhaite bénéficier du service des produits disponibles à commander jusqu'au lundi soir via la plateforme Ciboulette.net. Règlement à chaque livraison.

oui ☐

non ☐

REGLEMENT

Possibilité de **payer par virement uniquement pour les règlements en 1 fois** avec le **RIB du Champ de la Maison** :

Crédit Agricole Centre Loire – FR76 1480 6180 0072 0370 2462 830 – AGRIFRPP848.

Les paiements en **une fois** peuvent également être effectués en espèces.

Pour les paiements par chèques : possibilité de payer en une, trois ou six fois. Les chèques sont à établir à l'ordre de : **Le Champ de la Maison**. Ils seront retirés en début de mois.

Les contrats doivent être donnés avec l'ensemble des chèques ou l'ordre de virement à la référente Nathalie Bourdillon (lafamillebourdillon@gmail.com) ou déposés dans la bannette en entrant dans la grange.

Montant des paniers ☐ Panier supplémentaire optionnel, cocher la date choisie pour la livraison du double panier : ☐ 08/07 ☐ 15/07 ☐ 22/07 ☐ 29/07	☐ 10,00 €	☐ 15 €	☐ 22,50 €
Total saison : 24 paniers ou Total saison : 25 paniers	240,00 € ou 250,00 €	360,00 € ou 375,00 €	540,00 € ou 562,50 €
☐ Paiement en 1 fois 1 chèque <i>ou</i> 1 virement <i>ou</i> espèces	240,00 € ou 250,00 €	360,00 € ou 375,00 €	540,00 € ou 562,50 €
☐ Paiement en 3 fois 3 chèques	3 chèques de 80,00 € ou 2 chèques de 83 € et 1 chèque de 84 €	120,00 € ou 125,00 €	180,00 € ou 187,50 €
☐ Paiement en 6 fois 6 chèques	6 chèques de 40,00 € ou 5 chèques de 42 € et 1 chèque de 40 €	60,00 € ou 62,50 €	90,00 € ou 93,75 €

Fourniture possible d'une facture sur demande.

Remarques du partenaire consommateur :

Le partenaire consommateur

Fait le 2025 à

Thomas Sergent, Le Champ de la Maison

Fait le2025 à